

Éleveurs Bovins Viande : des groupes d'échanges techniques organisés dès la rentrée

C'est officiel ! La chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques organise dès la rentrée 6 sessions de formations destinées à tous les éleveurs allaitants du département. Cette action se fait en partenariat avec l'ADELGA, la CELPA, le groupement bovin de Lur Berri ainsi qu'avec le soutien financier de FranceAgriMer. Réparties sur 2 journées, l'objectif de ces formations est avant tout d'animer des groupes d'éleveurs bovins allaitants pour favoriser un échange d'expériences. Ces formations portent sur les 2 thématiques qui présentent aujourd'hui les plus grandes marges de rentabilité : la productivité et la maîtrise de son coût de production d'une part (3 formations programmées) et l'autonomie alimentaire des élevages (3 formations programmées). L'intérêt pour chaque stagiaire est clair : mesurer dans son contexte l'intérêt économique du sujet et identifier les grandes lignes d'un plan d'action personnalisé pour atteindre ses propres objectifs d'amélioration.

« productivité du troupeau et coûts de production : comment travailler sur les deux leviers majeurs de rentabilité »

Le sujet peut sembler « basique », ou « compliqué », selon les avis. Et pourtant, il reste primordial lorsqu'on analyse simplement les marges de rentabilité qu'il représente. Actuellement, pour les élevages allaitants du département, la marge moyenne de rentabilité en lien avec la productivité en veaux se chiffre ainsi à 250 €/vache. « La productivité est le socle sur lequel repose le revenu de l'atelier. Une amélioration de 15 points de la productivité numérique entraînera une augmentation de revenu de trois à quatre fois supérieure à toutes les autres hypothèses réalistes de variations des prix des animaux ou des intrants », précise Thierry Deltor, responsable filière Bovins Viande à la chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Il en est de même pour le coût de production, analysé à travers les charges directes principales (coût alimentaire, frais d'élevage). Alors, comment « rentrer » dans le sujet ? Avec des nouveaux outils et des méthodes qui permettront à l'éleveur de se situer par rapport à des références locales et de se fixer, dans son contexte, ses propres objectifs d'amélioration. Chaque stagiaire aura ainsi accès à un bilan de productivité personnalisé de son troupeau (chiffrant les marges de gains économiques) et une approche « marge brute » sur son atelier.

« Le coût alimentaire, première charge directe des éleveurs bovins viande »

« Le coût journalier des rations des vaches allaitantes varie de plus du simple au triple dans le département », souligne Thierry Deltor. Là encore, c'est par son intérêt économique que le sujet de l'autonomie alimentaire sera introduit aux éleveurs. Justement, depuis 2007, le prix d'achat de l'aliment se situe à un niveau historiquement élevé, encourageant les éleveurs à réfléchir à des sources d'économies, à se renseigner sur le sujet, à rechercher les échanges d'expériences. Afin de les accompagner vers un conseil personnalisé, prenant l'ensemble des particularités des contextes d'exploitation, ces formations aborderont tous les aspects techniques de l'autonomie alimentaire : marges de manœuvre selon le taux de chargement, optimisation des prairies pour la fauche et la pâture, modification éventuelle des assolements (légumineuses fourragères, cultures dérobées, protéagineux-céréales...). Cette formation prévoira, lors de la deuxième journée, l'intervention de la spécialiste Herbe et Fourrages de la Chambre d'Agriculture, Marie-Claude Mareaux.

« Fournir à l'éleveur des éléments de raisonnement... grâce aux références locales »

Pour pouvoir se fixer des objectifs réalistes et à sa portée, chaque éleveur aura accès, pour un certain nombre d'indicateurs pertinents, à la moyenne de son groupe et aux références de départ, issues des fermes des réseaux Chambre d'Agriculture et de l'observatoire technico-économique. « L'objectif essentiel est de donner à chaque éleveur stagiaire des clés de raisonnement, des méthodes et des outils, afin de développer son autonomie de décision », conclut Thierry Deltor.

Les lieux de la formation sont à définir selon la localisation géographique des participants. Chaque participant bénéficiera d'une subvention du ministère de l'Agriculture (FranceAgriMer) ramenant les frais d'inscription à 40 € HT. Ces formations sont accessibles à tous les éleveurs allaitants du département.

*Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, contactez **Thierry Deltor au 06.70.88.45.00** ou **Alexandra Castera au 05.59.80.70.39***